

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE
LA DECENTRALISATION
ET DE LA COHESION SOCIALE**

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE (DGPCS)**



TERMES DE REFERENCE



**POUR L'ELABORATION
DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA COHESION
SOCIALE AU BURKINA FASO 2021-2031**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso, ces cinq dernières années est en proie à des attaques terroristes de plus en plus fréquentes et meurtrières. En effet, la situation sécuritaire au Burkina Faso est marquée depuis 2016 par des attaques de groupes armés, des enlèvements, des assassinats et des menaces de mort de leaders d'opinion, la fermeture de nombreux services publics (écoles, centre de santé, etc.), un déplacement massif de populations des zones affectées vers des centres urbains et un accroissement des tensions communautaires parfois instrumentalisées.

Si au départ la région du Sahel, frontalière avec le Mali, était la seule affectée par cette crise, progressivement d'autres régions du pays ont été touchées, notamment les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Sahel, du Centre-Nord, du Centre-Est et de l'Est.

Cette situation a exacerbé l'insécurité multidimensionnelle (personnelle, économique, politique, sociale, environnementale, sanitaire, etc.) des populations et affecté leur vivre ensemble en renforçant la suspicion et la méfiance.

Prenant la mesure de la situation et pour afficher une volonté politique manifeste d'affronter le problème, le Gouvernement à la faveur de la composition du nouveau Gouvernement le 24 janvier 2019 a augmenté les attributions du Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation (MATD) en matière de cohésion sociale, nommé un ministre délégué chargé de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale.

La traduction administrative de cette décision politique s'est matérialisée par la création de la Direction Générale de la Promotion de la Cohésion Sociale (DGPCS) dans l'organigramme du MATDC suivant le décret N°2019-0317/PRES/PM/MATDC du 18 avril 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale.

Or pour mener une politique de promotion de la cohésion sociale très efficace et proactive, ne faut-il pas s'assurer de l'implication de tous les acteurs, que les actions s'inscrivent dans la durée, intègrent un dispositif d'évaluation, et auront de réels impacts sur le terrain ?

A ce titre, l'élaboration d'un document de stratégie par le MATDC chargé de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de cohésion sociale en veillant à la cohérence des différentes approches, intégrant tous acteurs, est d'une importance capitale.

C'est dans cette perspective que Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDC) a décidé d'élaborer une Stratégie Nationale de la Cohésion Sociale (SNCS) pour la période 2021-2031 en vue de prendre en compte tous les aspects du contexte national influant sur la cohésion sociale dans notre pays, ainsi que de définir et mettre en œuvre, en collaboration avec les parties prenantes, des actions visant à aborder les facteurs de division et de renforcer les facteurs de cohésion.

Dans cette dynamique il tend la main à tous les partenaires techniques et financiers afin d'assurer le financement de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie.

L'ambition est de mettre en place un référentiel national, cohérent et fédérateur autour duquel l'État, les partenaires techniques et financiers et la société civile définissent ensemble les objectifs et les résultats à atteindre en matière de promotion de la cohésion sociale ainsi que les moyens de financement et les autres ressources à mettre en œuvre à cet effet.

Deux (02) étapes marqueront cette ambition de mutation d'approche institutionnelle et de financement du secteur à savoir :

- l'élaboration du document de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS) 2021-2031 ;
- la préparation et la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des plans d'actions triennaux 2021-2023, 2023-2026, 2026-2029, 2029-2031.

Les présents termes de référence apportent des précisions pour une mise en œuvre de la première étape du processus qui est l'élaboration de la SNCS dont le succès conditionne à coût sûr celui de la prochaine étape.

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

L'objectif général est d'élaborer la stratégie nationale de la cohésion sociale assortie d'un plan d'action.

2.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- faire le diagnostic du contexte national en matière de cohésion sociale ;
- définir les orientations et axes stratégiques de promotion de la cohésion sociale au Burkina Faso ;
- décliner des plans d'actions triennaux assortis d'un budget sur la durée de mise en œuvre de la stratégie.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- le diagnostic du contexte national en matière de cohésion sociale est fait ;
- les orientations et axes stratégiques de promotion de la cohésion sociale au Burkina Faso sont définis ;
- des plans d'actions triennaux assortis d'un budget sur la durée de mise en œuvre de la stratégie sont déclinés.

IV. METHODOLOGIE

La méthodologie générale pour l'élaboration de la SNCS au Burkina Faso est déclinée comme suit :

1. élaboration des termes de référence pour l'élaboration de la SNCS au Burkina Faso ;
2. mise en place d'un comité national chargé de l'élaboration de la SNCS au Burkina Faso ;
3. rencontre de cadrage et de formation du comité national chargé de l'élaboration de la SNCS ;
4. élaboration des termes de référence de l'étude diagnostic, des outils de collecte de données et du canevas de rapport d'étude par le comité de pilotage ;
5. validation des termes de référence de l'étude diagnostic et des outils de collecte de données et du canevas de rapport d'étude par le comité de pilotage ;
6. collecte des données et revue de littérature ;
7. élaboration et validation du rapport de diagnostic ;
8. élaboration du draft provisoire de stratégie et son plan d'action par le comité de rédaction ;
9. restitution et validation du draft provisoire de stratégie lors d'un atelier restreint (comité de pilotage, comité de rédaction, partenaires techniques et financiers) ;
10. prise en compte des observations, des attentes et des suggestions de l'atelier restreint par le comité de rédaction ;
11. envoi de l'avant-projet de stratégie à l'ensemble des acteurs du domaine en vue de recueillir leurs observations, attentes et suggestions ;
12. soumission de l'avant-projet de stratégie à l'examen du Conseil National de la Planification et du Développement du MINEFID ;
13. prise en compte des observations, des attentes et des suggestions du Conseil National de la Planification et du Développement par le consultant et le comité technique de suivi ;
14. validation de l'avant-projet de la stratégie nationale de cohésion sociale lors d'un atelier national ;
15. adoption en conseil des ministres de la stratégie nationale de cohésion sociale au Burkina Faso.

V. PRINCIPAUX LIVRABLES ATTENDUS

Les principaux livrables attendus du/de la consultant(e) sont :

- Une note compilant au moins 02 exemples de techniques d'élaboration de Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS) et 03 bonnes pratiques en matière de stratégie nationale de cohésion sociale ;
- Une note technique sur les approches d'intégration (au moins 02) de la dimension genre et sensible aux conflits dans l'approche d'élaboration de la stratégie nationale ;
- Une note sur la revue des outils de collecte de données et la recherche documentaire partagée avec Comité national ;

- Une note sur les contributions apportée aux ateliers d'élaboration et de validation du rapport de diagnostic ;
- Une note technique sur l'intégration de la dimension humanitaire, développement et paix (HDP) ;
- Une note technique succincte proposant au moins trois (03) pistes de financement innovants et porteurs de la stratégie nationale disponible.
- Une note de plaidoyer pour les autorités nationales pour la mise en œuvre de la stratégie
- Un rapport final compilant les observations et suggestions apportées au travail du comité national et à la stratégie nationale et son plan d'actions y inclus des recommandations.

VI. PRINCIPALES TACHES A ACCOMPLIR

Le/la Consultant(e) devra travailler en étroite collaboration avec la Direction Générale de Promotion de la Cohésion Sociale, le Comité national chargé de l'élaboration de la stratégie nationale et le consultant national.

Les tâches principales du/de la Consultant(e) sont :

- Préparer/contribuer à la revue de la une note méthodologique de rédaction de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS)
- Co conduire les séances de travail et discussions avec des parties prenantes pour la rédaction de Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS)
- Organiser un atelier de présentation de la note méthodologique rédactionnelle de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS) a l'intention des parties prenantes notamment le Comité National ;
- Collaborer avec toutes les parties prenantes (Gouvernement, institutions, OSC, secteur privé, partenaires au développement) pour développer la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS), y compris le suivi et l'évaluation
- Apporter un appui technique au Comité national chargé de l'élaboration de la SNCS en approche, méthodologie et bonnes pratiques en matière de stratégie nationale de cohésion sociale ;
- Apporter son expertise pour l'intégration de la dimension genre et sensible aux conflits dans l'approche d'élaboration de la stratégie nationale ;
- Assurer la revue des outils de collecte de données, participer à la recherche documentaire et à la validation des données ;
- Assurer l'intégration de la dimension humanitaire, développement et paix (HDP) dans la stratégie ;
- Appuyer le MATDC pour la planification de l'atelier de pré-validation de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS) et apporter son appui technique active ;
- Préparer et co-coordonner la réalisation de l'atelier national de validation de Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS)
- Appuyer à la rédaction de la version finale de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS) et de son plan d'actions.
- Conseiller sur des méthodes pour des financement innovants et porteurs de la stratégie nationale ;
- Une note de plaidoyer pour les autorités nationales pour la mise en œuvre de la stratégie ;

VII. DUREE

Le/la consultant(e) sera recruté(e) pour une durée de quarante-cinq (45) jours ouvrés répartis sur la période octobre – décembre 2020.

Le poste est basé à Ouagadougou au siège de la DGPCS sis au MATDCS.

VIII. QUALIFICATIONS

Education :

- Être titulaire d'un BAC+5 ou d'un Doctorat en sciences sociales (Prévention et gestion des conflits, droits de l'homme, sciences politiques).

Expérience :

- Expérience avérée de missions similaires et expérience pratique d'au moins 10 ans en matière de Prévention et de gestion de conflits et de promotion de la cohésion sociale.
- Expérience approfondie dans l'élaboration de stratégies nationales notamment de cohésion sociale.
- Expérience dans l'application de l'approche sensible au conflit
- Expertise et expérience dans l'application de l'approche sensible au genre
- Bonne connaissance du contexte politique du Burkina Faso et de la région sahélienne

Compétences :

- Une excellente communication écrite
- Compétence de présentation des concepts de manière claire et concise ;
- Capable de travailler sous pression ;
- Faire preuve de neutralité dans les analyses ;
- Compétences en andragogie
- Démontrer une ouverture d'esprit au changement et à gérer les situations complexes ;
- Respect des délais prescrits.

Langues :

- Pratique courante du français (écrit et oral)
- Comprendre l'anglais.

IX. CONDITION DE PARTICIPATION

Etre libre de tout engagement contractuel pendant la durée du contrat.

Soumettre un dossier de candidature comprenant un CV, une offre technique et une offre financière.

Contenu de la proposition technique

Une offre technique ressortant les éléments ci-après :

- La lettre de soumission de candidature ;
- L'analyse et la compréhension des termes de référence ;
- La méthodologie de travail;
- Un chronogramme d'exécution de la mission ;
- Le curriculum vitae actualisé et signé ;
- Attestations de travaux similaires ;
- 02 références au moins faisant ressortir que le (la) consultant (e) a déjà rendu des services similaires.

La méthodologie proposée par le/la candidat (e) retenu (e) pourra être amendée par la suite à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d'évaluation et/ou de suivi.

Contenu de la proposition financière

Une offre financière présentant les détails estimatifs :

- il est demandé au/à la consultant (e) de préparer le tableau de coûts sous forme d'un document distinct de la réponse à l'invitation à soumission. Tous les coûts et tarifs doivent être exempts de toute taxe, le PNUD étant exonéré d'impôts ;
- le formulaire doit être utilisé pour préparer le tableau des coûts qui se compose des honoraires, des indemnités de subsistance (s'il y'a lieu) et divers.

NB : les frais liés à l'organisation des ateliers seront pris en charge directement par le programme CoSED. Le calendrier des paiements sera accepté à la signature du contrat et sera progressif en fonction de la séquence des livrables. Le paiement définitif sera effectué après la livraison des livrables et l'évaluation satisfaisante.

X. CALENDRIER INDICATIF DE REALISATION

L'élaboration de la stratégie nationale de cohésion sociale au Burkina Faso se fera selon le chronogramme indicatif suivant :

N°	PROCESSUS	ACTION	Echéances					RESPONSABLE
			Août	Sept	oct.	Nov.	Déc	
1.	Mise en place du comité national chargé de l'élaboration de la stratégie nationale de la cohésion sociale	Elaborer le projet d'arrêté du comité (Mai 2020)						DGPCS
2.	Réunion de cadrage avec les membres du comité national chargé de l'élaboration de la stratégie nationale de la cohésion sociale (Ouagadougou)	- Prise de contact des membres des comités ; -Echanges sur les étapes du processus et les actions à entreprendre (28 juillet 2020)						DGPCS
3.	Formation des membres du comité de l'élaboration de la stratégie nationale de la cohésion sociale (Ouagadougou)	- Former les membres des comités sur les procédures d'élaboration de la stratégie (13 au 14 Août 2020) ;	X					DGPCS/MATDC -DGEP/MINEFID -DGESS/MATDC
4.	Atelier d'élaboration des outils de diagnostic de la cohésion sociale (Banfora)	-Elaborer les TDRs pour l'élaboration de la SN-PCS, -Elaborer la note conceptuelle de la mission -Conception des outils de collecte des données. (24 au 28 août 2020)	X					-Comité technique de rédaction -Consultant individuel
5.	Atelier de validation des outils par le comité de pilotage (Ouagadougou)	Projet de la note conceptuelle et des outils de collectes des données (1^{er} septembre 2020)		X				Comité national
6.	Collecte des données (13 régions)	-Effectuer les recherches documentaires, -collectes des données dans les 13 régions du BF (03 au 24 septembre 2020)		X				-Comité technique de rédaction -Consultant individuel
7.	Ateliers d'élaboration du rapport de diagnostic (Banfora)	-Traitement des données, - Elaboration du rapport de diagnostic (05 au 11 octobre 2020)			X			-Comité technique de rédaction -Consultant individuel

8.	Atelier de validation du rapport de diagnostic (Ouagadougou)	Validation du rapport de diagnostic par le comité national élargis aux Gouverneurs (15 au 16 octobre 2020)			X			-Comité national -Gouverneurs
9.	Ateliers de rédaction de la stratégie et son plan d'action (Banfora)	Rédaction de la stratégie et son plan d'action (25 au 31 octobre 2020)				X		-Comité technique de rédaction -Consultant individuel
10.	Atelier de restitution (Ouagadougou)	-Restitution et validation des projets de la stratégie et du plan d'action par le comité national élargis aux CCA et autres structures (09 au 10 novembre 2020)				X		-Comité national -CCA -Autres structures
11.	Approbation de la stratégie par le comité de validation des politiques publiques (Ouagadougou)	Soumettre le projet de stratégie et son plan d'action au comité de validation des politiques publiques pour approbation (16 au 21 novembre)				X		-DGPCS -DGESS -DGEP/MINEFID
12.	Atelier de validation (Ouagadougou)	Atelier de validation du projet de SN-PCS et de son plan d'actions (27 novembre 2020)				X		-Comités -DGPCS
13.	Adoption en Conseil des Ministres	Rédaction et validation d'un rapport en Conseil des Ministres					X	MATDC
14.	Reproduction	Reproduction de la stratégie et son plan d'actions					X	DGPCS

XI. SOURCES DE FINANCEMENT

Les sources de financement sont le budget de l'Etat et/ou la contribution des Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le domaine de la cohésion sociale.

XII. BUDGET

Le financement : budget de l'Etat, gestion 2020.

XIII. METHODE DE SELECTION

La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse à la mission (Termes de Référence).

Les candidatures reçues seront évaluées sur la base de leurs qualifications et leurs expériences. Ainsi, les consultants intéressés sont invités à soumettre une proposition technique (bref exposé de la méthodologie/approche à appliquer pour exécuter le travail) ainsi qu'une proposition financière détaillée.

L'évaluation des propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la proposition technique est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse aux termes de référence. La proposition financière des soumissions ne sera considérée que pour les soumissionnaires qui remplissent les critères requis et ayant obtenu au moins un score de 70% après l'évaluation de son offre technique.

Lors d'une deuxième étape, les offres financières de tous les Soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70% seront comparées.

L'approche utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (ou score combiné): elle combine les qualifications des soumissionnaires ayant obtenu au moins un score de 70% à l'issue de l'évaluation de l'offre technique et sa proposition financière. La proposition financière représentera 30% de l'ensemble des points de l'évaluation du soumissionnaire.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu le pourcentage le plus élevé, après la combinaison des scores de l'évaluation de l'offre technique (représentant 70% du total) et ceux de l'offre financière (représentant 30% du total).

Les critères d'évaluation technique

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique - - Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de rédaction de stratégies nationale	15					
	Références avérées en matière de travaux Internationaux dans le domaine de la cohésion sociale	10					
1.3	Bonne maîtrise de la problématique du genre	5					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet et intègre-t-elle la prise en compte du genre ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
Total		40					